

C'est XCAN Grain Limited qui manipule la plus grosse part des exportations de colza à destination du Japon. C'est une entreprise canadienne d'exportation de céréales qui représente les offices de commercialisation du blé de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba.

Grâce à son bureau de Tokyo, XCAN a fait preuve de sa compétence à approvisionner, à organiser le transport et à assurer la livraison de produits de haute qualité à l'industrie japonaise de la minoterie. XCAN est de plus bien connue pour sa compétence dans le marché mondial des oléagineux et a réussi à implanter un réseau efficace de renseignements sur ce marché.

Le gouvernement fédéral, en coopérant avec les gouvernements provinciaux et avec l'industrie, s'est occupé pendant de nombreuses années de la promotion des exportations, au Japon, d'oléagineux, d'huiles et de tourteaux, grâce à des missions commerciales, à des séminaires techniques, à l'échange et à la fourniture de renseignements techniques et de documentation publicitaire. Trois missions commerciales ont visité le Canada en 1980: la Japanese Oils and Fats Wholesalers Association, la Japanese Margarine Association et le Japanese Feed Council.

Une mission japonaise de la Oilseed Processors Association en visite au Canada a permis de tenir des réunions en 1981-1982. Les consultations de 1981 sur la Canola entre le Canada et le Japon ont eu lieu en juillet à Saskatoon, alors qu'elles se tenaient auparavant à Tokyo. Une série de séminaires sur les tourteaux de Canola ont également été organisés à Tokyo et à Osaka. Les activités de recherche et de développement industriel avaient pour but d'améliorer la production et la transformation, de contribuer à l'expansion des marchés et de substituer ce produit aux importations pour le bien général de l'économie canadienne.

Le Conseil du Canada pour la Canola et la Japan Oilseed Processors Association (JOPA) ont organisé récemment au Japon un concours de la meilleure recette à base d'huile de Canola. Les deux gagnants ont été invités à visiter le Canada lors de l'été 1982.

Commentaires sur le marché

L'huile de colza est frappée d'un droit de douane de 17 yens par kilo à son entrée au Japon, alors que les tourteaux de colza et le colza entrent au Japon en franchise. Ce droit sur l'huile de colza est le même que pour les autres huiles comestibles et ne constitue donc pas un facteur décourageant pour les importations japonaises d'huile de colza.